

Vando Borghi

« Émancipation et capacité »

La réflexion sociologique sur l'émancipation s'inscrit volontiers dans une dialectique entre domination et émancipation car cette dialectique est, semble-t-il, une réalité historique, même si la signification du rapport dialectique change beaucoup selon les contextes et les époques. C'est encore en termes dialectiques qu'il faut penser la relation entre modernité et capitalisme. Les *post-colonial studies* et le *feminism*, par exemple, ont établi que la modernité était plurielle et que plusieurs modernités coexistaient à l'intérieur de la configuration dite « moderne ». Or, non seulement le capitalisme, qui est fondé sur le régime de l'accumulation, rend compte de cette pluralité de modernités, mais le principe même d'accumulation a engagé un déplacement historique des limites de la modernité (environnementales, matérielles...). À son tour, cette modernité étendue appelle une redéfinition des modes d'accumulation...

Le thème de la subjectivation peut être mis en lien avec cette dialectique, dans la mesure où le régime de l'accumulation concerne également les capacités cognitives, dont l'acquisition est d'ailleurs facilitée par la modernité à travers les progrès techniques. Non seulement les facultés cognitives font partie intégrante du processus de production de la valeur, mais le capitalisme engage également le processus même d'« individualisation », comme il a montré Axel Honneth. Est dans cette transformation qui devient centrale la notion de « capacité » et donc les travaux sur la *capability approach* d'Amartya Sen.

La valorisation de la « capacité » d'un individu modifie nécessairement notre approche du concept d'émancipation. En sociologie, l'évolution est rendue visible dans le passage d'une sociologie critique (Bourdieu) à une sociologie de la compétence critique des acteurs (Boltanski). Boltanski ne fait aucune référence à l'approche de Sen, mais Arjun Appadurai, qui fonde sa réflexion sur une déclinaison anthropologique du concept de capacité, entreprend de penser ensemble la compétence critique des acteurs et leur capacité. Chez Appadurai, un individu se construit en fonction de sa « capacité à aspirer ». L'individu est donc au centre du processus émancipateur. Appadurai donne également un rôle important au cognitif et à la culture, qui est supposée augmenter la « capacité à aspirer », c'est-à-dire à se projeter dans un monde meilleur, d'un individu. Cependant, la culture n'est pas accessible à tous, dans nos sociétés, et cette privation est interprétée comme une « incapacité à aspirer ».

Je voudrais terminer par trois exemples, pour lesquels une réflexion en terme de capacité, inspirée des thèses d'Appadurai, s'avère particulièrement utile :

1/ La fermeture des asiles psychiatriques en Italie, votée en 1978 (loi 180), a représenté une extraordinaire expérience de « capacitation » (*empowerment*), qui reposait précisément sur l'idée que tout individu a la capacité d'auto-définir son horizon de vie. Les fous, qui étaient soustraits à toute possibilité de décision, furent placés au cœur de l'espace public.

2/ La gestion de la sécurité sur les lieux de travail a suivi une évolution absolument inverse. Dans le passé, les travailleurs étaient systématiquement impliqués dans l'élaboration des règles de sécurité sur les lieux de travail. Aujourd'hui, la définition de ces protocoles se fait en dehors de toute concertation.

3/ Une évolution comparable caractérise les processus de production de la connaissance. La « recherche », qui est, comme l'écrit Appadurai, un « droit humain », devrait être une activité partagée par tous les acteurs sociaux. Or, elle est monopolisée par les institutions productrices de la connaissance, comme, par exemple, les universités.

Pour une (re)définition du concept d'Émancipation
Séminaire interdisciplinaire de l'université Paris-Diderot et de l'université de Bologne
10 avril 2015

(Une discussion plus approfondie de ces questions est en Borghi V. (2015), A la recherche des modernités possibles: espace d'interprétation et de critique dans la société de réseaux, in B. Frere, sous la direction de, *Quel présent pour la critique sociale?*, Desclée de Brouwer: 93-118).